



OFFRE D'EMPLOI ANIMATEUR PERISCOLAIRE **et AGENT ACCUEIL ET ENTRETIEN PISCINE**

La commune d'Enchastrayes recrute en CDD à l'année, un agent à 80%
Poste à pourvoir le 1^{er} juillet 2026 ou le 1^{er} septembre 2026

Il s'agit d'un CDD annuel avec modulation de temps travail et lissage sur l'année. Cela permet une rémunération fixe mensuelle sur 12 mois d'un minimum sur la base d'un SMIC cela fait environ 1480 € Brut/ mois sur l'année au minimum

Il sera chargé de la cantine et des activités périscolaires pour l'année scolaire 2025/2026 ainsi que de l'accueil et l'entretien la piscine durant les vacances scolaires estivales, de Noël et de février.

Les congés annuels seront obligatoirement pris sur les vacances scolaires zone B de Toussaint et de Pâques.

Ecole

L'agent assure le portage, le service des repas et l'accompagnement des enfants pendant le temps de restauration. Il effectue l'entretien des locaux et du matériel de restauration.

Il est chargé de la surveillance des enfants lors de la garderie périscolaire et doit proposer aux enfants des temps d'animation sur ces créneaux horaires. (mise en place et organisation d'activités périscolaires)

Missions :

Restauration scolaire :

- Portage des repas depuis l'entreprise du prestataire jusqu'à la salle de restauration scolaire du Sauze
- Vérification des températures des denrées alimentaires (prise échantillon, gestion des prélèvements, ...)
- Mise en place de la salle de restauration scolaire
- Prise en charge le service des repas et aider les plus jeunes enfants
- Accompagnement des enfants durant les repas
- Entretien des locaux et du matériel de restauration

Temps d'animation périscolaire :

Administratif :

- Élaborer le planning d'activités de chaque période en lien avec le projet d'école
- Collecter les inscriptions et transmettre les effectifs en mairie à chaque période

Animation :

- Proposer des activités variées
- Encadrer les activités
- Organiser et animer les ateliers

Garderie scolaire :

- Accueillir les enfants et les parents lors de l'accueil périscolaire
- Proposer des jeux aux enfants - **Animer** le temps de garderie scolaire
- Faire participer le plus grand nombre d'enfants
- Faire goûter les enfants

Profils demandés :

L'agent doit être au minimum titulaire du BAFA ou avoir une expérience significative avec un public jeune. L'obtention d'un **Brevet de secourisme est indispensable (formation prise en charge par la commune)**

Temps de travail : 23h00 hebdomadaire uniquement durant les périodes scolaires.
23 heures sur 4 jours

Piscine du Sauze :

Missions :

Agent d'accueil et d'entretien des locaux :

- accueil, information sur les offres de la commune (activités ludiques, SPA, aquagym, cinéma, boissons, ...) sur le règlement intérieur, ...
- gestion des entrées piscine et de l'espace bien-être
- encaissement des entrées (régie piscine) Espèces, CB, Chèques
- surveillance de l'espace bien-être, ronde de contrôle
- Entretien des locaux (ménage, désinfection, rangement du matériel de la piscine,)

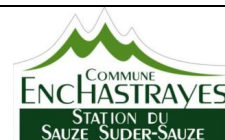
Temps de travail : uniquement durant les périodes de vacances scolaires.
Autres vacances scolaires : 36 h/ semaine – 2 Jours de repos hebdomadaires consécutifs

A NOTER : l'agent peut être amené à remplacer un collègue absent (arrêt maladie) ou à intervenir en entretien sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les trajets sont effectués avec le véhicule personnel de l'agent.(défrayement kilométrique)

Adresser candidature (lettre de motivation + cv) en mairie d'Enchastrayes – 797 route d'enchastrayes – 04400 ENCHASTRAYES ou par courriel mairie.enchastrayes@orange.fr



RENSEIGNEMENTS
TELEPHONE : 04.92.81.05 48
Courriel : mairie.enchastrayes@orange.fr



**TABLEAU DETAILLE DES HORAIRES DE JANVIER A JUIN
HORS VACANCES SCOLAIRES**

Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
11h30 à 12H00 Portage repas	11h30 à 12H00 Portage repas		11h30 à 12H00 Portage repas	11h30 à 12H00 Portage repas
12H00 à 14H00 Cantine	12H00 à 14H00 Cantine		12H00 à 14H00 Cantine	12H00 à 14H00 Cantine
14h00 à 16h00 Ménage Mairie	14h00 à 16h00 Ménage ST + classement			
16H20 à 18H20 garderie	16H20 à 18H20 garderie		16H20 à 18H20 garderie	16H20 à 18H20 garderie
7h00	7h00		4H30	4H30
23 Heures				

**TABLEAU DETAILLE DES HORAIRES
VACANCES SCOLAIRES NOEL, FEVRIER, ETE**

Jour	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	TOTAL / SEMAINE
horaires	8H30 à 11h30			10h00 à 14h00	RH	RH	8H30 à 11h30	
	13h00 à 20h00	15h00 à 20h00	13h00 à 18h00	16h30 à 18h30			13h00 à 20h00	
	10H00	5H00	5H00	6H00			10H00	36H00